

Glastint va faire de la réparation et du remplacement de vitrages

lundi, 11 avril 2016

L'enseigne leader de la pose de films teintés pour vitrages automobiles va se lancer dans une nouvelle activité : la réparation et le remplacement de vitrages. Un projet mûri de longue date mais qui devrait offrir à Glastint un surplus de chiffre d'affaires non négligeable, après que l'annonce de décret sur le surteintage des vitres, l'automne dernier, a mis en péril l'activité d'origine du réseau.

Glastint
Les experts du film et du vitrage

PRENDRE RENDEZ-VOUS

BRIS DE GLACE
Réparer et remplacer

NOTRE OFFRE
Pour 1 € de +

EXCLUSIVITÉ
et engagements

SOLUTIONS FILMS
Le + Glastint

RÉPARER
ou REMPLACER ?

1 min DIAGNOSTIC EN LIGNE >

L'OFFRE EXCLUSIVE GLASTINT
JUSQU'AU 31/05/2016
Vitres latérales remplacées dans un centre
Glastint : Pose d'un
FILM SÉCURITÉ NEUTRE 89 INT 10
(RETARDATEUR DE BRIS DE GLACE)
POUR 1€ DE PLUS*
EN SAVOIR PLUS

Glastint a déjà lancé son site web dédié à la prestation de réparation et de remplacement de vitrages.

[Glastint](#) sait rebondir. Alors que l'annonce, l'automne dernier, du [décret visant à limiter](#) le taux de transmission de lumière visible (TLV) des films teintés à 70% minimum fait peser une sérieuse menace sur la pérennité et la rentabilité de son métier d'origine, l'enseigne leader du marché du surteintage se lance dans une nouvelle activité : la réparation et le remplacement de vitrages. Et ce, dès le début du second semestre 2016.

Que le réseau, né en 1989, choisisse enfin de se saisir du business cher à Carglass, France Pare-Brise et autres Mondial Pare-Brise, n'a finalement rien de surprenant : lorsqu'une crise se profile, autant miser sur une activité parente. C'est d'ailleurs l'avis de Laurent Nogrette, directeur général associé de Glastint : « *cette nouvelle activité s'intègre parfaitement au concept Glastint : en effet, nos franchisés et leurs équipes maîtrisent mieux que quiconque le vitrage automobile, a-t-il déclaré dans le dernier communiqué de l'enseigne. C'est une évolution logique, dans le respect du savoir-faire de nos franchisés, et en accord avec leur passion commune pour l'automobile* ».

Et celui-ci le confesse : « *nous n'avons pas l'ambition démesurée de prendre la place des poids-lourds du secteur, mais je suis certain que le sérieux et la compétence des franchisés Glastint déjà reconnus par*

nos clients historiques, seront vite convaincre de nombreux autres automobilistes ». Néanmoins, Glastint espère que le remplacement et la réparation de vitrages deviendra l'activité la plus rémunératrice de son catalogue, puisque l'enseigne mise sur 60% de son chiffre d'affaires réalisé sur ce type de prestations d'ici cinq ans. Une activité sur laquelle la société compte également pour porter son nombre de centres à 220 en France d'ici 2021, et de conquérir d'autres pays européens.

Le site web déjà en ligne

Glastint s'est d'ailleurs déjà doté d'un site Internet dédié à cette nouvelle activité, vitrage.glastint.com, sur lequel les clients du réseau peuvent se renseigner sur les différentes prestations, les offres commerciales, les établissements les plus proches... Un module de prise de rendez-vous et la possibilité d'être appelé ont également été intégrés au site. Glastint y est même allé de son module de diagnostic en ligne, afin de permettre au client de savoir si son pare-brise, son optique de phare, sa lunette arrière ou encore sa vitre de custode peuvent être réparés ou nécessitent purement et simplement d'être remplacés.

Mais qui dit nouvelle activité dit nouvelles compétences et donc formation. Celle des professionnels des centres de pose et des applicateurs automobiles de l'enseigne va donc commencer dans les prochaines semaines. Et pour convaincre les clients de lui faire confiance, Glastint a travaillé son positionnement autour de plusieurs promesses. Avec, en premier lieu, la franchise remboursée. *« Pour les assurés tous risques et bris de glace, le montant de la franchise sera remboursée dans la limite de 100 euros TTC maximum par sinistre pour le remplacement d'un pare-brise, 50 euros TTC pour une lunette ou hayon arrière et 30 euros TTC pour une vitre latérale fixe ou coulissante »*, précise Glastint.

De belles promesses

Autre promesse de l'enseigne : la prise en charge à 100% de la gestion administrative du sinistre. Pour les assurés tous risques ou bris de glace, le centre Glastint facturera directement sa prestation à l'assureur. En cas de remplacement des vitres latérales, brisées suite à vol avec effraction dans 90% des cas selon Glastint, l'enseigne s'engage à recouvrir la nouvelle vitre d'un film retardateur d'effraction ou d'un film sécurité de 100 microns, capable de conserver les bris de verre collés au film et de retarder l'intrusion dans le véhicule. Et ce, pour seulement 1 euro de plus, une proposition exclusive au réseau Glastint, grâce à sa compétence de leader dans les films pour vitrages auto.

Parmi ses autres engagements, Glastint promet de remplacer tout vitrage endommagé sous 24 heures à compter du traitement du dossier par le centre Glastint du client en fonction de la disponibilité du vitrage à remplacer et dans la limite des jours ouvrés. L'enseigne s'engage aussi à effectuer les prestations les plus courtes possibles et certains centres proposeront même de la réparation sans rendez-vous. Enfin, des centres pourront même proposer des véhicules de courtoisie aux clients durant la période d'immobilisation de leur véhicule principal.